

## Rapport sur la politique de vote de Diamant Bleu Gestion en 2013

### Rappel des critères de vote déterminés par la SGP

Diamant Bleu Gestion participe au vote dans les Assemblées Générales des sociétés représentées dans ses portefeuilles dans la mesure où les documents sont accessibles en temps et en heure et selon les critères énumérés ci-dessous :

- Un seuil de détention minimum du capital social de 5% ;
- Un seuil d'encours de 10.000.000 d'euros ;
- Les votes sont appliqués sur les valeurs françaises et sur valeurs étrangères.

Diamant Bleu Gestion se réserve la possibilité de voter selon d'autres critères qu'elle détermine en fonction des circonstances, notamment pour défendre les intérêts de ses clients, les porteurs.

### Constats

En 2013, Diamant Bleu Gestion a reçu quatorze convocations accompagnant les dossiers des Assemblées Générales de sociétés dans lesquelles elle détenait des droits de vote, rattachés aux titres contenus dans le portefeuille des OPCVM que gère la société.

Diamant Bleu Gestion a donné son pouvoir à douze Assemblées Générales (Alcatel Lucent, Schneider Electric, Veolia, Saint-Gobain, Michelin, Arkema, Air Liquide, Axa, Vivendi, Danone, CNP et Cap Gemini).

Diamant Bleu Gestion a exercé les votes dans le respect des principes fixés.

Diamant Bleu Gestion a physiquement assisté à deux Assemblées Générales (Vallourec et L'Oréal) sans voter.

Dans aucun des cas mentionnés ci-dessus, les critères de vote définis dans la politique de Diamant Bleu Gestion n'étaient réunis. La raison a été l'une des suivantes : soit le gérant avait un intérêt particulier au regard des résolutions proposées, soit il souhaitait porter son attention sur les émetteurs concernés. Soit enfin, le gérant souhaitait suivre activement les recommandations de l'AFG.

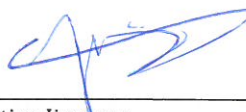
### Emetteurs concernés

<b>Emetteur</b>	<b>Date A.G.</b>	<b>Emetteur</b>	<b>Date A.G.</b>
AIR LIQUIDE	07 mai 2013	DANONE	25 avril 2013
L'OREAL	26 avril 2013	CNP	25 avril 2013
VALLOUREC	30 mai 2013	VEOLIA	14 mai 2013
MICHELIN	17 mai 2013	ARKEMA	4 juin 2013
SCHNEIDER ELECTRIC	25 mai 2013	SAINT-GOBAIN	6 juin 2013
ALCATEL-LUCENT	7 mai 2013	CAP GEMINI	23 mai 2013
AXA	30 avril 2013	VIVENDI	30 avril 2013

Tous les dossiers de ces Assemblées Générales ainsi qu'une copie des coupons réponses sont conservés par la société de gestion.

Le 31 mars 2014

**SAS DIAMANT BLEU GESTION**  
Société de Gestion de Portefeuille  
Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)  
Sous le numéro GP 09000009  
1 Rond Point des Champs-Élysées - 75008 PARIS  
514 728 575 RCS Paris



Christian Jimenez  
Président, RCCI